

PLAN PRÉVISIONNEL DE CONGÉS



DE VRAIES AVANCÉES !

A l'ordre du jour du CTRPN, la nouvelle circulaire relative à l'application du plan prévisionnel de congés a subi des avancées non négligeables :

✓ **Modification des pourcentages de présence**

✓ **Délais de validation et obligation de publication**

✓ **Protection du RC-RL accolés et précédant la période de congés**

✓ **Possibilité de décaler ou de retirer sa période**

✓ **Maintien du plan en cas de changement d'affectation ou de service**

AUTANT DE MODIFICATIONS QU'UNITÉ SGP POLICE A REVENDIQUÉES ET OBTENUES !

Rapprochez-vous de vos délégués pour connaître l'ensemble des modifications obtenues

POUR UNITÉ SGP POLICE, DES CONGÉS RESPECTÉS, UN BIEN ÊTRE PRÉSERVÉ

www.unitesgppolice.com



19-01-2022